Regards sur le Moyen Age

Sommaire

Introduction 2

I/ Le pouvoir 3

1/ Le sacre du roi 3

Le sacre 3

Déroulement du sacre 3

Conséquences du sacre 4

2/ Vassalité et féodalité 5

3/ Le Grand Schisme d'Occident 7

II/ La guerre et la paix 11

1/ La paix de Dieu 11

2/ La guerre de Cent Ans : 1337-1453 11

A/ Les causes de la guerre 11

B/ Le royaume de France au début de la guerre 12

La question dynastique de 1328 12

La querelle de Guyenne 13

C/ Les phases du conflit 14

Les victoires d'Édouard III : de 1337 à 1364 14

Conséquence de cette première guerre 15

Le traité de Brétigny 15

D/ La reconquête de Charles V le Sage : de 1364 à 1380 16

Les routiers 17

E/ Régents et guerre civile : 1380-1429 17

F/ Armagnacs et Bourguignons : de 1392 à 1429 18

Jeanne d'Arc 19

G/ La fin du conflit 20

3/ La fin de la chevalerie ? 21

A/ Création des lances 21

B/ Évolutions tactiques 22

III/ La foi et la culture 24

1/ Le puissant rôle des abbayes 24

A/ Cluny 24
2/ Hérétiques et luttes politiques 25
A/ Qu'est-ce qu'un hérétique ? 25
B/ Nostalgie des origines 25
C/ La réponse de l'Église 26
3/ Urbanité et civilité 26
a/ Le cadre de la ville 26
b/ La cuisine au Moyen Age 27
Le verjus 29
c/ La vie en ville 30
IV/ Le travail et l'économie 31
1/ Les serfs et le servage 31
2/ Les foires de Champagne 31
A/ Naissance 31
B/ Organisation 32
C/ Mutations 32
3/ Les métiers dans la ville 33
A/ Qu'est-ce qu'un métier ? 33
B/ Rôle politique 34
Conclusion 34

Introduction

Qu'est ce que le Moyen Age.
Transition monde antique/MA, naissance de la France.
Étude des cartes.

Problématique : Comment s'est formée et constituée la France au Moyen Age ?

I/ Le pouvoir

1/ Le sacre du roi

Qu'est-ce qu'un roi ? Quelles sont les théories politiques du MA ? Étude du poème au roi Robert d'Adalbéron de Laon.
Le rêve de l'Empire, vouloir sa restauration.

Le sacre

Le sacre des rois

Les rois ont toujours existé, mais le roi médiéval est particulier. « C'est un personnage nouveau et spécifique de l'histoire » Jacques Le Goff. Le monarque est chrétien, noble et sacré, il exerce donc un office ministériel au service de Dieu.

Le sacre fait du roi un être qui a une autre dimension, il est au-dessus des hommes et il est le médiateur entre Dieu et les hommes. La cérémonie du sacre est fixée et elle fait l'objet d'une très grande attention. Le sacre a une place fondamentale dans le pouvoir royal.

Le sacre remonte à l'Ancien Testament. Il associe couronnement et onction. Le sacre a un rôle éminemment politique.

C'est le roi wisigoth Wamba qui est le premier à se faire sacrer, en Espagne, en 633. Puis c'est Pépin le Bref en 751. L'usage se poursuit chez les carolingiens, et par la suite encore. L'évêque de Reims Hincmar introduit vers 878 la légende de la Sainte Ampoule apportée par la colombe. Reims devient le siège du sacre des rois de France. Le roi reçoit 4 objets : le glaive, la couronne, le sceptre et le globe. (régalia)

On sacre aussi en Angleterre et en Allemagne + sacre de l'empereur à Rome.

Déroulement du sacre

France : sacre a lieu à Reims un dimanche. La nuit précédente est passée par le roi en prière. Le roi reçoit l'hommage des grands. Le roi formule la promesse de respecter les coutumes, de confirmer les privilèges de l'Eglise, de procurer la paix au peuple chrétien, de combattre les ennemis de Dieu, de faire régner la justice et la miséricorde. La promesse est nécessaire pour qu'ait lieu le sacre.

Puis vient l'élection : l'archevêque élit le roi, puis ils se tournent vers les évêques, les princes et le peuple qui approuvent ce choix.
Puis les rites du sacre. Remise des insignes : épée et éperons (chevalerie). Le roi se dénude la tête et la poitrine. Il reçoit une tunique de satin rouge, des bottines couleur

hyacinthe tissées de fleurs de lys, les éperons, l'épée, appelée Joyeuse, ou épée de Charlemagne.

Onction : front, poitrine, épaules, jointure des bras, mains, avec une aiguille d'or trempée dans le saint-chrême. Celui-ci investit donc tout le corps du roi.
On ôte les éperons et l'épée. Le roi reçoit une tunique et un manteau hyacinthe et fleurdelisé. L'archevêque lui remet un anneau, signe de la foi catholique, un sceptre –dans la main droite- et dans la main gauche une main de justice, comme le roi David. Puis il reçoit la couronne, mise par les 6 barons.
Puis messe. Le roi et la reine communient sous les deux espèces, pour la seule fois de leur vie, preuve que le sacre leur a conféré un statut sacerdotal.

Chaque objet est très symbolique. De même pour les couleurs. Le violet de l'hyacinthe rappelle les vêtements du grand prêtre d'Israël. La symbolique royale (David) et a symbolique sacerdotale convergent. Les rois de France se voient comme les continuateurs de David et de Salomon, ils sont les restaurateurs du royaume de Juda.

Le lys est symbole de pouvoir, renvoie au ciel. Bulle papale de 1239, *Dei Filius*, qui reprend le thème de l'aide apporté par Dieu aux juifs et réitérée en l'honneur des Francs.

Conséquences du sacre

Le roi n'est pas un prêtre, il demeure un laïc. Le roi est aussi thaumaturge, comme le rappelle Guibert de Nogent au XI^{e}.
Le sacre confère au roi des obligations. Vicaire du Christ il doit l'imiter, en particulier pour son humilité. Le roi est responsable du salut collectif de son peuple. La première vertu du roi n'est pas la puissance mais l'humilité devant Dieu.
Le roi doit servir Dieu, notamment en fondant des églises. Le roi doit aussi défendre et propager la foi, notamment contre les hérésies. Quoi que fasse le roi il y a toujours une dimension religieuse dans son action royale.

2/ Vassalité et féodalité

A/ Qu'est-ce que la féodalité ?

La **féodalité** (du latin *feodum*, « fief ») est un système politique dont l'autorité centrale partage le pouvoir souverain avec des principautés, des fiefs ou des fédérations, gouvernés par des seigneurs. Système de pouvoir décentralisé.

Système de don et de contre don, non pas le dû mais le don. Société de service. Un vassal promet d'aider son seigneur, le suzerain, en échange celui-ci lui accorde une terre, et doit aussi venir l'aider. Système de clientèle. La féodalité se fonde sur le droit romain, elle naît de son démembrement, elle en est sa continuité. Ve siècle.
Le suzerain accorde une concession, terre ou rente, et le vassal prête serment, foi et hommage.

La puissance publique, la *potestas*, est concédée à d'autres parties que l'État. Le roi ne peut pas tout contrôler donc il laisse les seigneurs se substituer à lui, tout en demeurant le point de référence.
Les serfs sont les personnes attachées à une terre.
C'est de la protection et du clientélisme.

B/ Le fonctionnement de la féodalité

Les grands du royaume essayent de profiter de l'affaiblissement de l'Etat et du roi pour obtenir plus de terre et moins de relation avec le roi, veulent s'émanciper.

L'Église devient une des rares forces qui puisse s'opposer à la violence des nobles et des grands. Propage la paix et assure la sécurité. Il y a des terres d'église et des terres d'abbayes qui ont une autonomie.
Les abbayes et les monastères ont eu aussi leur tissu de relation et de féodalisme.

La féodalité : relations entre guerriers

La féodalité, comme relation entre professionnels de la guerre, est née entre Loire et Meuse au IX^{e} siècle, de la déliquescence de l'Empire carolingien détruit par les agressions extérieures (Normands, Sarrazins, Hongrois) et morcelé à l'intérieur entre les héritiers et leurs partisans. Ce système est né de la disparition de toute autorité publique, et de l'insécurité majeure : invasions extérieures, guerres à l'intérieur d'un royaume, famines (souvent issues des guerres). Il implique la prédominance d'une caste de guerriers professionnels (qui n'existe pas à proprement

parler à l'époque mérovingienne) et des relations d'homme à homme, qui permettent son extension à toute la société par la suite. La féodalité est issue de la présence d'un régime seigneurial dès la fin de l'Empire romain, où l'aristocratie guerrière s'était partagée la terre. Elle y agrège le régime vassalique de l'époque mérovingienne, où les hommes libres se mettent au service d'un puissant contre sa protection, et contre un bénéfice s'il n'est pas propriétaire. Ces bénéfices étaient aussi attribués comme récompense aux compagnons (*comes*, qui donne comte) du puissant.

En 987, Hugues Capet consomme le triomphe de la féodalité en renversant la dynastie régnante; mais aussi dès la même époque commence la lutte du pouvoir royal contre la féodalité. Hugues Capet et ses premiers successeurs ne sont encore vraiment souverains que dans leurs domaines personnels.

La féodalité comme organisation de la société

Tout comme la disparition de la puissance centrale avait favorisé l'apparition de principautés, les désordres publics qu'elle avait entrainés avaient suscité un fort sentiment d'insécurité. Sur le modèle des relations d'homme à homme, des liens se créèrent entre la classe guerrière et la classe des paysans. Dans le système tel que présenté par les élites médiévales, pour l'essentiel cléricales, le chevalier assurait la protection aux paysans, qui en échange lui fournissaient subsistance et moyens de s'équiper.

La protection revêtait plusieurs formes :

- guerrière : combat personnel du chevalier contre des attaques ;
- défensive : abri procuré par le château pour les personnes, le bétail et les récoltes ;
- chasse : autant qu'un entraînement à la guerre, la chasse avait une utilité pour la communauté paysanne, qui se voyait ainsi débarrassée des animaux sauvages destructeurs des cultures (cerfs, daims, chevreuils, sangliers) ou menaçants pour le bétail (loups, renards, ours).
-

C/ Les mutations de la féodalité

Les Croisades, en forçant les seigneurs d'engager à la couronne des domaines qu'ils ne purent depuis recouvrer, portèrent les premiers coups à la féodalité ; Philippe Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel, soit par la force des armes, soit par jugement, achat, donation, succession, réunissent nombre de fiefs au domaine royal. Leurs

successeurs, devenus plus forts, attaquent victorieusement les privilèges des feudataires.
À la fin du XIIIe siècle, la féodalité est déjà pratiquement vidée de tout son contenu. Elle évolue vers le régime seigneurial, ensemble de charges et de redevances héritées du passé qui pèsent sur la paysannerie et qui progressivement apparaissent dépourvues de sens, puisque le seigneur, en contrepartie, n'a plus d'obligation précise. C'est Louis XI qui effectue les acquisitions décisives qui lui permettent de ne plus dépendre de l'aide de ses vassaux pour soumettre une révolte de ceux-ci, aussi étendue soit-elle. Le traité du Verger (1488), qui conclut la guerre folle entre les grands vassaux et son fils Charles VIII, est un des tout derniers actes relevant vraiment du droit féodal : c'est encore un engagement *entre deux hommes*. Moins de dix ans plus tard le contrat de mariage de Louis XII et Anne de Bretagne est un engagement *entre deux pays* puisqu'il est destiné à rester valable après la mort des deux époux. Dès lors le système féodal français n'est plus qu'une coquille vide.

Les fondements de la société médiévale à trois ordres sont ébranlés par la crise de la féodalité qui sévit depuis la fin du XIIIe siècle. Le poids de la fiscalité augmente avec la modernisation de l'État et devient insupportable avec les dépenses dues à la guerre de Cent Ans, Charles V obligeant les Anglais à entretenir des garnisons en permanence en Aquitaine et dans les places qu'ils tiennent en Normandie, en Bretagne et en Picardie. Entre 1377 et 1380 l'impôt par capitation est multiplié par trois.

3/ Le Grand Schisme d'Occident

A/ Origines

Les **États pontificaux** (ou « *États de l'Église* ») sont les États qui étaient sous l'autorité temporelle du pape. On parle initialement de **patrimoine de Saint Pierre**. Les États pontificaux ont existé entre752 et 1870 et ils ont été formellement abolis par les accords de Latran en 1929.

Leur origine se fonde sur un document appelé *donation de Constantin*, faux probablement fabriqué par la chancellerie pontificale au VIIIe siècle. Selon ce document, qui sert à cette époque les intérêts carolingiens, l'empereur Constantin Ier aurait cédé, en 335, au pape Sylvestre Ier, toutes les provinces de l'Occident.
Ce document est promulgué en 754 par Pépin le Bref qui, après s'être engagé à céder au pape des terres conquises sur les Lombards, révèle cette donation à l'Assemblée de Quierzy-sur-Oise. Elle correspond aux territoires de l'ancien exarchat

de Ravenne. La donation est confirmée en 774, à Rome, par Charlemagne, fils de Pépin.

B/ Les papes en Avignon

Il y a deux périodes avignonnaises de la papauté : la première de 1309 à 1377 et la deuxième de 1378 à 1417.

Rome est la ville dont le pape est évêque, mais il n'habite pas toujours dans l'ancienne capitale romaine. Le siège apostolique n'a pas la fixité qu'il a aujourd'hui, les papes se rendant régulièrement dans des villes des États pontificaux ou à la campagne, passer plusieurs mois. De la même façon que le roi de France est itinérant et vient rarement à Paris, le pape est lui aussi coutumier des déplacements.

Les luttes de clans et de famille sont sanglantes, les alliances se font et se défont au gré des intérêts politiques. La ville de Rome, bien que sous contrôle du pape, n'échappe pas à cette ambiance. Deux grandes familles règnent sur Rome : les Orsinni et les Colonna, chacune essayant de faire élire un pape qui émane soit de sa famille soit de sa clientèle. Pour y parvenir la corruption, les meurtres, les intimidations sont nombreuses.

1305 : élection de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux.

Celui-ci refuse de se rendre à Rome afin d'éviter le climat politique étouffant de la ville. Sa cour est alors itinérante et il séjourne dans plusieurs abbayes avant de se rendre à Bordeaux en 1306.

Ici, les troubles politiques le rattrapent. La Guyenne est en effet un fief anglais, convoité aussi bien par le roi d'Angleterre que par le roi de France, ce qui déclenchera ultérieurement la guerre de Cent Ans. En séjournant en Guyenne le pape semble donner la préférence aux Anglais. Ne voulant pas prendre parti dans cette querelle il décide alors de se rendre en Avignon, où il arrive en 1309.

Avignon est un fief pontifical enserré dans le Comtat Venaissin, qui avait été donné à la papauté par le comte de Toulouse. Il fut définitivement acquis en 1274. Avignon a de grands avantages géographiques : c'est à l'extérieur du royaume de France, mais néanmoins très proche de celui-ci, c'est assez proche de l'Empire, et par le Rhône on peut facilement rejoindre soit le nord de l'Europe, soit la Méditerranée et donc Rome. Ce qui ne devait être qu'un séjour temporaire finit donc pas durer, et les

papes aménagent et embelissent le palais pontifical. À la mort de Clément V, survenue en 1314, le pape qui lui succède décide de rester en Avignon, ainsi que ses successeurs jusqu'en 1377.

Le retour à Rome

C'est le pape Grégoire XI, le dernier pape français, qui décide de revenir à Rome en 1377. Il meurt l'année d'après, en 1378, et son décès ouvre la voie à une nouvelle crise entre les familles romaines, si bien que les papes vont revenir en Avignon, mais cette fois dans le contexte du Grand Schisme d'Occident.

C/ Le Grand Schisme d'Occident

Crise pontificale entre 1378 et 1417.

1378 : mort du pape Grégoire XI, beaucoup de luttes à Rome, et intrigues pour devenir pape.
1378 : élection d'Urbain VI, en réaction une partie du Sacré Collège fait sécession et élit un pape en Avignon.

Les Romains élisent un autre pape car ils veulent un Italien et non pas un Français. Il y a donc un schisme, avec deux papes. L'invalidité de l'élection est reconnue, ce qui accentue le schisme.

L'Europe se divise en 2, entre Avignon et Rome. Le schisme s'inscrit dans le cadre des guerres d'Italie, le roi de France, l'empereur et Naples se disputent le partage de la péninsule. + Présence des *condottiere* et des luttes des villes.

D/ Déroulement du schisme

On demande aux papes de se démettre de leur fonction pour en élire un autre mais ceux-ci refusent. C'est le concile de Pise de 1409.

1409 : concile de Pise
L'Église se trouve dans l'impossibilité de résoudre la bicéphalie, elle ne peut démettre l'un des deux pontifes. Certains cardinaux unionistes choisissent la voie du conciliarisme pour mettre fin au schisme. Ils font connaître par lettre leur volonté de convoquer un concile pour le printemps 1409. Les cardinaux durent déployer une grande énergie pour gagner à leur projet un maximum de participants. L'appel se fit jusqu'à l'empire byzantin. L'entreprise est couronnée de succès puisque 500

représentants de deux obédiences se réunissent au concile de Pise, du 25 mars au 7 août. Ils y décident de déposer les deux papes et d'en élire un nouveau.

Le 5 juin, la condamnation des deux pontifes rivaux est prononcée et les cardinaux pisans élisent Alexandre V (1409–1410) le 26 juin. Mais les cardinaux sont excommuniés par les deux papes rivaux et la situation empire : il y a alors trois papes (dont deux antipapes).

Conciliarisme et soustraction d'obédiance.

Cette crise alimente les critiques, notamment dans l'Empire et à Prague. Des réformateurs comme Jean Hus (mort en 1415) et Wyclif (1320-1384) se soulèvent contre la papauté, ce qui lance le début de la réforme.

Nouveau concile en 1417, les 3 papes sont forcés de démissionnés et Martin V est élu. (Jean XXIII et Grégoire XII, refus de Benoît XIII, part en Aragon).

E/ Conséquences du schisme

Le schisme a préparé le mouvement de protestation du XVI^{e} siècle, il a aussi ouvert l'affirmation des particularismes nationaux, ce qui là aussi alimente la réforme.

II/ La guerre et la paix

1/ La paix de Dieu

Mouvement spirituel du X^{e} et XI^{e} siècle mené par l'Église dans le but d'obtenir la pacification de la société.
958 : assemblée de Clermont menée par Etienne II, évêque de la ville. « La paix vaut mieux que tout ». Rassemblement dans des lieux en plein air, présence des reliques, serment, processions.

989 : concile de Charroux, le mouvement prend une grande ampleur, des canons sont rédigés.
C'est un mouvement mené par Cluny, ce qui ne plait pas aux évêques du Nord, qui lui sont hostiles et soutiennent les Carolingiens. Conflit politique.
Trêve de Dieu : pas de conflit le vendredi, samedi et dimanche.
Paix de Dieu : les conflits épargnent les clercs, les enfants, les femmes, les civils.

Protéger les biens de l'Église des guerres et des conflits et de la rapine des chevaliers.

2/ La guerre de Cent Ans : 1337-1453

A/ Les causes de la guerre

Affrontement entre les Plantagenets et les Valois.

Fin officielle : Traité de Picquigny Louis XI et Édouard IV d'Angleterre en 1475. Mais entre 1453 et 1475 pas de guerre.

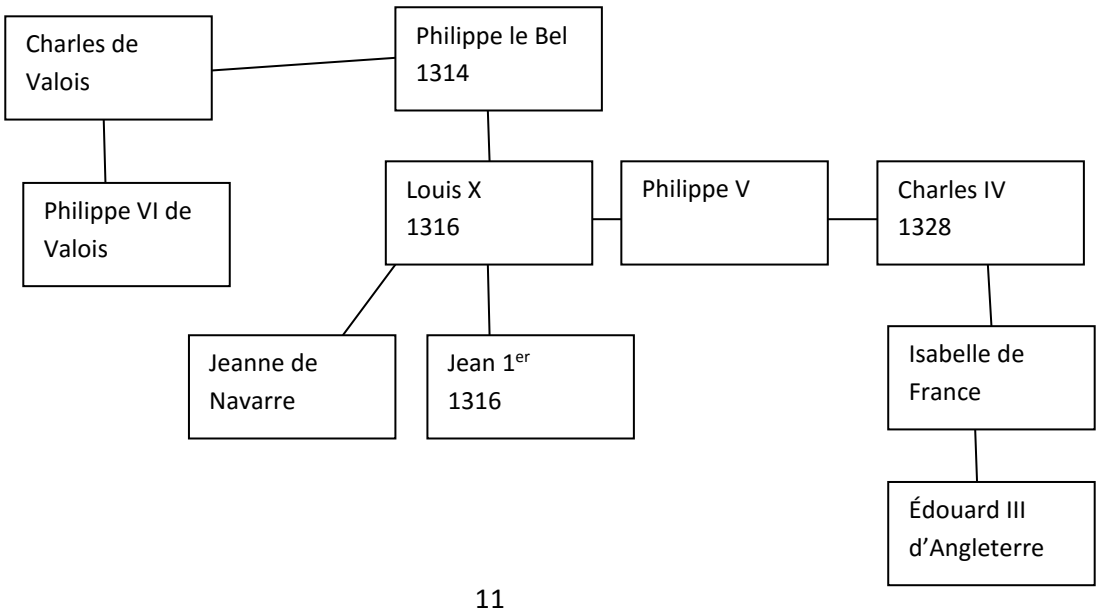

Enjeux : modernisation de l'État et de la fiscalité.

Question de la souveraineté sur la Guyenne (fief du roi d'Angleterre où les décisions de justice sont prises en dernier recours par le roi de France), et la succession des derniers Capétiens. L'élément déclencheur du conflit est la confiscation de la Guyenne au roi d'Angleterre par Philippe VI pour félonie en 1337.

La guerre connaît plusieurs phases.
1/ 1337-1364 : victoires anglaises
2/ 1364-1378 : victoires françaises
A partir de 1380 guerre civile dans les deux pays, notamment à cause de la jeunesse des rois.
3/ 1420-1453 Lutte pour la couronne

B/ Le royaume de France au début de la guerre

17 M d'habitants.
Paris : 200 000 habitants.
22 jours pour aller du N au S et 16 jours d'E en O.
Grandes variétés politiques, culturelles et linguistiques des régions.

La guerre est très lucrative pour les bons combattants.
Vers 1340, Philippe VI peut compter sur 30 000 hommes d'armes ainsi que 30 000 hommes de pied. Numériquement, c'est inégalable, car l'entretien d'un tel nombre de combattants représente un coût extraordinairement élevé, mais c'est une armée hétéroclite et peu disciplinée.
Le roi d'Angleterre est ainsi le vassal du roi de France.

La question dynastique de 1328

1314 : mort de Philippe le Bel
1316, la mort de Louis X le Hutin, deux ans seulement après celle de son père fin du « miracle capétien » : de 987 à 1316, les rois capétiens ont toujours eu un fils à qui transmettre la couronne à leur mort.

De sa première épouse, Marguerite de Bourgogne qui fut condamnée pour infidélité, Louis X le Hutin n'a qu'une fille, Jeanne de Navarre. À sa mort, sa seconde femme attend un enfant. Un fils naît : Jean I^{er} dit le Posthume, mais il ne vit que quelques jours. Cas inédit jusqu'alors, l'héritier direct du royaume de France se trouve donc être Jeanne de Navarre, une femme. La décision qui est prise à ce moment est très importante, car elle devient coutume et va être appliquée sur la question dynastique qui va se poser en 1328.
Refus de voir un étranger diriger la France. L'infidélité de la reine Marguerite n'est qu'un prétexte pour écarter sa fille Jeanne, et choisir Philippe V (frère de Louis X le Hutin) comme roi de France.

(Cette loi date des Francs et indique que les femmes doivent être exclues de la « terre salique ». Le terme *salique* provient de la rivière *Sala*, aujourd'hui Yssel, aux Pays-Bas, terre des Francs saliens)

Après le court règne de Philippe V, mort sans héritier mâle, c'est son plus jeune frère, Charles IV, qui, bénéficiant du précédent posé par son aîné, ceint à son tour la couronne. Mais son règne dure également peu de temps. Avant de mourir, sa femme étant enceinte, il demande à ce que, si elle lui donne un fils, celui-ci soit roi. Si ce doit être une fille, il charge les nobles de choisir à qui reviendra la couronne[52].
Quand ce troisième et dernier fils de Philippe le Bel meurt sans descendant mâle en 1328, la question dynastique est la suivante : Isabelle de France, dernière fille de Philippe le Bel, a un fils, Édouard III, roi d'Angleterre[53]. Peut-elle transmettre un droit qu'elle ne peut elle-même exercer selon la coutume fixée dix ans plus tôt ? Édouard III se propose comme candidat, mais c'est Philippe VI de Valois qui est choisi[31]. Il est le fils de Charles de Valois, frère cadet de Philippe le Bel et descend donc par les mâles de la lignée capétienne.
Les pairs de France refusent de donner la couronne à un roi étranger, suivant la même logique de politique nationale que dix ans auparavant. Avec bien certaines réticences, Édouard III d'Angleterre prête alors hommage à Philippe VI, étant son vassal au titre de la Guyenne.

La querelle de Guyenne

Édouard III se trouve être le vassal de Philippe VI de France et doit donc reconnaitre la souveraineté du roi de France sur la Guyenne. Dans la pratique, un jugement rendu en Guyenne peut être soumis à un appel devant la cour de Paris et non pas à Londres. Le roi de France a donc le pouvoir de révoquer toutes les décisions juridiques prises par le roi d'Angleterre en Aquitaine, ce qui est bien sûr totalement inacceptable pour les Anglais. Dès lors, la souveraineté sur la Guyenne fait l'objet d'un conflit larvé entre les deux monarchies depuis plusieurs générations.

C/ Les phases du conflit

Principales phases du conflit

Première période, de 1337 à 1380, qui voit l'effondrement de la puissance de la monarchie française, puis une période de crise suivie d'un rétablissement.

Seconde période, de 1415 à 1453, reproduisant le même cycle : effondrement, crise, rétablissement. Ces deux périodes sont séparées par une longue trêve provoquée par des conflits de pouvoir dans les deux camps.
On peut subdiviser chacune de ces deux grandes périodes en deux phases :

Les victoires d'Édouard III : de 1337 à 1364

24 juin 1340, lors de la bataille de l'Écluse, la flotte française subit une sévère défaite qui inverse le rapport de force maritime.

Méthode : les chevauchés. Ne pas faire de batailles rangées car les Anglais sont sûrs de perdre. Les chevauchés permettent de vivre sur le pays et d'accaparer les richesses.

Pour réaliser ses objectifs Édouard III lors de sa première chevauchée de 1339, débarque sur le continent avec 10 000 à 15 000 hommes. + de 200 villages ravagés.

Crécy le 26 août 1346. Les Français sont plus nombreux, mais l'armée française, comptant sur sa chevalerie puissante, affronte une armée anglaise composée d'archers et de fantassins en cours de professionnalisation

L'armée française anéantie, Édouard III remonte vers le nord et met le siège devant Calais. Avec une armée de secours, le roi de France essaie bien de lever le blocus de la ville, mais n'ose pas affronter Édouard III.
1349 : arrivée peste noire, interruption dans la guerre.

1356 : Poitiers. Jean le Bon prisonnier à Poitiers. Traité de Londres qui prévoit que l'Angleterre récupère l'ensemble de ses anciennes possessions d'Aquitaine et une rançon de 4 millions d'écus sans renonciation à la couronne de France. À cette occasion, est frappée la première monnaie appelée « franc ».

Cette première partie de la guerre de Cent Ans se termine sur une totale défaite française. L'Angleterre, quatre à cinq fois moins peuplée, composée d'une armée

moins équipée et moins nombreuse, avait triomphé du royaume de France qui au début de la guerre était une des plus grandes puissances d'Europe.

Conséquence de cette première guerre

La guerre menée par Édouard III est coûteuse ; la seule garnison anglaise de Calais engloutit un sixième du budget de la guerre, mais l'armée est financée par les butins récoltés au cours des chevauchées. Le conflit ruine en revanche la France et particulièrement le nord, grenier à blé du pays et terre d'échanges grâce, entre autres, aux foires de Champagne.

De plus, les troupes d'Édouard III prennent soin de détruire les outils et tuent le bétail pour accroître les pertes économiques françaises.

En 1343, la guerre coûte à la France près de trois millions de livres, deux ans plus tard la somme atteint cinq millions. En réduisant la quantité de métal précieux utilisé pour sa fabrication, la modification de la valeur de la monnaie permet aussi de réaliser des économies : le poids du sou tournois passe de près de quatre grammes en 1330 à 200 milligrammes après 1360. Cette mesure est toutefois très impopulaire ce qui oblige Philippe VI et Jean II à négocier la levée d'impôts extraordinaires mais le déficit se creuse. La gabelle est rétablie en 1356 ainsi que diverses taxes. Toutes ces tergiversations provoquent la baisse de la popularité de souverains déjà totalement dépassés par les différents échecs.

Le traité de Brétigny

Traité refusé par le dauphin Charles, donc Édouard III repasse à l'action. Débarque à Calais le 28 octobre 1359. Sa chevauché est une catastrophe et il doit renter en Angleterre, il prend conscience que les Français ne voudront jamais de lui comme roi.

Le traité de Brétigny-Calais conclut finalement le conflit :

- Rançon de trois millions de livres pour la libération de Jean II le Bon (équivalent à la totalité des recettes du roi pendant deux ans)
- Le roi d'Angleterre obtient la souveraineté sur la Guyenne et la Gascogne, Calais et le Ponthieu, le comté de Guines, le Poitou, le Périgord, le Limousin, l'Angoumois, la Saintonge, l'Agenais, le Quercy, le Rouergue, la Bigorre et le comté de Gaure.

Édouard renonce à revendiquer la couronne de France.

Au total, les Anglais sont maîtres d'un bon tiers du royaume de France, et le duché de Bretagne est contrôlé par un de leurs alliés (Jean IV épouse une sœur puis une belle-fille du Prince noir). Mais Charles V est un bon tacticien : la paix obtenue permet de redonner au futur roi (son père Jean le Bon meurt le 8 avril 1364) les capacités de reconquérir les territoires cédés.

D/ La reconquête de Charles V le Sage : de 1364 à 1380

Les Anglais ont les mains liées par le traité de Brétigny qui serait annulé par une reprise des combats : sur une idée du dauphin, le traité prévoit que la souveraineté du roi d'Angleterre sur ses nouvelles possessions ne sera effective qu'après la remise de celles-ci par les Français. La renonciation d'Édouard III à la couronne française interviendrait au même moment. De cette façon, le dauphin se donne la possibilité de retarder indéfiniment l'application du texte. Charles V fait donc traîner en longueur le versement de la rançon (dont moins du tiers est effectivement payé) et le transfert des territoires cédés.

En 1368, le roi de France se sent assez fort pour défier Édouard III. Il accepte de recevoir l'appel du comte d'Armagnac, en conflit financier avec le Prince noir (sa plainte ayant été d'abord été déboutée par Édouard III) qui accable d'impôts ses sujets d'Aquitaine afin de financer ses campagnes espagnoles; la Guyenne sert encore une fois de prétexte au conflit. Le traité de Brétigny donne la pleine souveraineté de la Guyenne aux Anglais. Mais la double renonciation prévue — Édouard renonçant à la couronne de France, Jean le Bon à la Guyenne — n'a pas eu lieu, et le transfert des terres traîne en longueur. Donc légalement, Édouard III n'était pas fondé à juger un différend fiscal sur des terres qui ne lui avaient pas encore été cédées et Charles V peut procéder à la confiscation de celles-ci. Le roi d'Angleterre se proclame de nouveau roi de France le 3 juin 1368, Charles V prononce la confiscation de l'Aquitaine le 30 novembre 1368. La guerre reprend, mais Charles V, en excellent juriste, a su mettre le droit de son côté.

Charles le Sage tourne le conflit à son avantage. Renonçant aux batailles rangées menées par des bannières de tailles inégales menées par une noblesse indisciplinée qui n'ont rien apporté à son père, il réorganise l'armée, sous le commandement de chefs expérimentés et fidèles.

Les routiers

Celle-ci se divise en groupes bien structurés de 100 hommes aguerris appelés *routes* et commandées par des capitaines qui ne répondent qu'aux ordres du roi. Il les lance dans une guerre d'escarmouches et de sièges, grignotant patiemment le territoire de l'ennemi. Privées de soutien logistique, les places fortes cédées par le traité de Brétigny tombent les unes après les autres. Les Anglais s'en tiennent aux chevauchées, très populaires auprès de leur Parlement parce qu'elles ne coûtent rien, mais désastreuses pour l'image de l'Angleterre dans les territoires pillés : elles ne font qu'attiser la haine des Anglais et renforcent chaque jour la fidélité envers le roi Charles V. Le clivage des deux nations naissantes se creuse toujours plus. Le roi de France prend soin d'entretenir le patriotisme des régions libérées par l'octroi de nombreux privilèges. Il use, en particulier, de l'anoblissement, la noblesse française ayant été décimée par la peste, Crécy et Poitiers. De même, la reconquête se fait grandement par le retournement des villes d'Aquitaine souvent monnayé contre des promesses de fiscalité plus légère.

Entre 1369 et 1375, les Français reprennent aux Anglais la quasi-totalité des concessions faites et des terres possédées par l'ennemi avant même le début de la guerre, à l'exception de Calais, Cherbourg, Brest, Bordeaux, Bayonne, et de quelques forteresses dans le Massif central.

La première phase de la guerre de Cent Ans se termine par la victoire de l'habile Charles V de France, aidé par des militaires expérimentés comme Bertrand du Guesclin, sur un Édouard III vieillissant et trop sûr de lui.
En outre, les finances royales - et par conséquent le pouvoir du roi - ont été considérablement renforcées par l'épisode de la rançon de Jean le Bon. En effet, le paiement d'une rançon était le seul cas où la levée de l'impôt était automatique et non soumise à longues tractations avec les états. La rançon exigée par l'Angleterre justifia donc un financement centralisé géré directement par le Dauphin : lorsque Charles V mit fin à ce paiement après n'en avoir honoré que le tiers, il ne supprima pas la levée d'impôt mais l'affecta à ses besoins militaires. C'est ainsi que la guerre de Cent Ans et l'épisode de la rançon royale joua un rôle charnière dans la constitution d'une finance royale autonome (ne dépendant plus des désidératas de la noblesse et des états) et d'une armée directement sous le contrôle royal : ce fut un tournant majeur dans la constitution d'un véritable État moderne. Charles V ne laissait pas seulement un pays presque unifié, il laissait également un pouvoir consolidé, autonome par rapport à la noblesse et sur le plan financier, pour la première fois dans l'histoire de France.

E/ Régents et guerre civile : 1380-1429

1380 : mort de Charles V. Son fils de douze ans seulement devient le roi Charles VI de France mais, mineur, il est placé sous la tutelle de ses oncles. Ceux-ci forment un conseil de régence en remplacement du conseil du roi.

Cette période est calme d'un point de vue militaire car le royaume d'Angleterre est en proie à une guerre civile. Une révolte des paysans est déclenchée par la crise économique qui sévit alors en Angleterre suite à l'interruption des commerces du sel, des vins et de la laine, les hausses d'impôts nécessaires à l'entretien de l'armée et le discrédit qui frappe la noblesse du fait de ses défaites à répétition en France. L'insurrection est coordonnée par des prédicateurs lollards dont les idées égalitaires séduisent. Elle prend le contrôle de Londres avant d'être matée par Richard II.

En 1388, Charles VI, âgé de 20 ans, constatant la gabegie et le discrédit entrainé par le gouvernement des oncles décide de reprendre en main les affaires du royaume. La régence prend fin, mais il garde ses oncles comme conseillers et fait revenir les anciens ministres de son père, que l'opposition féodale surnommait les Marmousets.

À partir de 1392, Charles VI, qui est particulièrement aimé par le peuple, perd la tête par intermittence, selon un cycle de crises suivies de « rémissions » plus ou moins longues, durant lesquelles il retrouve tous ses moyens intellectuels. Cependant, avec l'âge, les crises deviennent de plus en plus violentes et longues, et les rémissions de plus en plus brèves.

Le royaume n'étant plus dirigé, les oncles du roi reprennent le pouvoir au sein d'un conseil de régence présidé par la reine (Isabeau de Bavière) et les Marmousets sont renvoyés. La reine étant piètre politique, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi exerce le pouvoir de fait. Mais, il lui faut de plus en plus compter avec Louis d'Orléans, le frère cadet du roi, qui s'emploie à contrer l'influence du duché de Bourgogne à la cour de France.

***F/* Armagnacs et Bourguignons : de 1392 à 1429**

Louis d'Orléans prend une influence grandissante sur la reine, et est accusé par les Bourguignons, qui se sentent lésés, d'être son amant[158] (et le père réel du dauphin). Cette lutte de pouvoir entre Armagnacs et Bourguignons rapproche progressivement ces derniers des Anglais.
1407 : assassinat de Louis d'Orléans par Jean sans Peur. Début d'une guerre civile.

Henri V comprend la nécessité d'unir sa noblesse contre un ennemi commun et d'attaquer la France. Il revendique l'héritage de Guillaume le Conquérant et des Plantagenets: la Normandie et l'Aquitaine, soit la moitié de la France. On lui propose l'Aquitaine et la main de Catherine, fille du roi richement dotée, mais on lui refuse la Normandie.
En 1415, il se proclame roi de France (en tant qu'arrière-petit-fils d'Édouard III, dont il reprend la revendication en tant que descendant direct de Philippe le Bel tandis que les Valois descendent du frère cadet de ce dernier) et débarque en France.

Azincourt, le 25 octobre 1415

Armagnacs et Bourguignons s'opposent alors dans une véritable guerre civile et ne luttent guère contre les Anglais : Paris, et donc le roi, sont contrôlés par le comte d'Armagnac entre 1413 et 1418, Isabeau de Bavière doit fuir et est recueillie par Jean sans Peur. Les Armagnacs multipliant les exactions dans la capitale, les Parisiens ouvrent les portes aux Bourguignons qui ont su mener une politique accommodante de baisse des taxes dans les villes qu'ils contrôlent.

1418 : le Régent prend la tête des Armagnacs et établit son siège à Bourges. Tout le nord de la France est aux mains des Anglais.

Pont de Montereau le 10 septembre 1419. Assassinat de Jean sans Peur.
Conséquence : Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, s'allie alors ouvertement aux Anglais, et fait signer le traité de Troyes de 1420 à Charles VI, définitivement fou. Le dauphin est déshérité, Henri V épouse la fille de Charles VI et devient l'héritier du royaume de France. Henri V est régent de France en 1421.

Les Armagnacs dénoncent ce traité, arguant du fait que la couronne possède le roi, et non le contraire. Ils s'appuient sur le précédent de la succession de Charles IV et sur la récupération de la loi salique pour refuser que la couronne puisse échoir au futur fils de la fille du roi. La France est partagée en trois influences : le sud (régions au sud de la Loire, moins la Guyenne) fidèle au dauphin, le nord-ouest tenu par les Anglais, le reste aux Bourguignons.

Jeanne d'Arc

En 1422, Henri V et Charles VI meurent. Charles VII reste alors très populaire. Henri VI, fils d'Henri V, se retrouve roi de France et d'Angleterre, mais mineur, d'où une interruption momentanée du conflit. En 1429, les Anglais reprennent les armes, et mettent le siège devant Orléans. C'est dans ces circonstances qu'intervient Jeanne d'Arc. Le dauphin Charles est extrêmement affaibli, seul un signe divin pourrait effacer les rumeurs de bâtardise et le légitimer.

Le 29 avril, Jeanne entre dans la ville. Le 4 mai, une des bastilles anglaises (construites pour le siège) est prise. Les jours suivants, une seconde, puis une troisième. Le 8 mai, les Anglais se rangent en ordre de bataille. Jeanne interdit à l'armée française d'engager le combat, car c'est un dimanche, un jour sacré pour les chrétiens. Les Anglais lèvent alors le siège. Cet évènement fait l'effet d'une véritable bombe en Europe : le contraste est saisissant entre la lenteur du siège et la vitesse à laquelle il est levé dès l'intervention de Jeanne. Les contemporains croient y voir un miracle.

Jeanne désire ensuite marcher sur Reims, projet difficilement réalisable, la ville étant en plein pays bourguignon. Charles VII aurait pu être sacré à Orléans (comme le fut Louis VI, par exemple) ; cependant l'impact psychologique d'un sacre à Reims serait bien plus important, car il serait interprété comme un nouveau miracle, preuve de la légitimation divine du dauphin. La bataille de Patay, victoire française, ouvre les portes de Reims, où Charles VII est sacré roi de France. Cela coupe l'herbe sous les pieds à Henri VI qui ne put être sacré qu'à Notre-Dame de Paris en 1431. À partir de ce moment, l'influence de Jeanne dans le conflit est plus faible : elle n'est plus soutenue par Charles VII qui, une fois sacré, souhaite ménager les ecclésiastiques (qui ont été profondément divisés par le Grand Schisme d'Occident) pour assoir sa couronne. Elle échoue devant Paris en 1429. Elle est alors capturée en 1430, à Compiègne, par Jean de Luxembourg. Charles VII l'abandonne. Son procès est confié à l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, proche des Bourguignons, mais elle est brûlée par les Anglais à Rouen, le 30 mai 1431.

G**/ La fin du conflit**

1434, la Normandie est en insurrection quasi-générale suite à l'augmentation des exigences fiscales anglaises et malgré la répression sanglante ordonnée par le duc de Bedford. Jean sans Peur avait multiplié les promesses démagogiques d'exonérations fiscales et les Anglais ne peuvent les tenir. De même, la création d'une université en 1432 à Caen est vécue par les maîtres de l'Université de Paris comme une défiance, voire un détournement de clientèle : les Parisiens s'éloignent des Anglais.
1435 : série de victoires françaises. Les Bourguignons sentent le vent tourner et se rapprochent des Français.
En 1435, Charles VII fait amende honorable pour l'assassinat de Jean sans Peur, ce qui permet la conclusion de la paix d'Arras avec les Bourguignons.
1436 : Paris ouvre ses portes aux Français qui proclament le pardon général.

La dernière phase de la guerre est très lente. Elle est cependant caractérisée par un élément majeur : la supériorité militaire anglaise, fondée sur des archers performants et une infanterie disciplinée, disparaît progressivement au

profit des Français qui font émerger une nouvelle technologie sur les champs de bataille : l'artillerie de campagne, organisée par Jean Bureau, qui fait débander l'adversaire, laissant prise à des charges de cavalerie lourde.

1444 : trêve de Tours est conclue entre les deux camps. Charles VII la met à profit et réorganise son armée de manière à pouvoir vaincre les Anglais. Il obtient progressivement des états de la langue d'Oïl (1438 et 1443) puis d'Oc (1439) la possibilité de reconduire les aides sans réunir les états annuellement : c'est l'instauration de la permanence de l'impôt. Il a alors les moyens d'entretenir une armée permanente et d'éviter que les mercenaires démobilisés ne se livrent au pillage.

Guyenne : L'objectif n'est alors plus de prendre les villes mais bien de battre les Anglais dans une bataille rangée. Elle est livrée le 17 juillet 1453, à Castillon. Les Anglais qui chargent les Français retranchés sont taillés en pièces par 300 pièces d'artillerie tirant à la fois (il s'agit pour la plupart de canons à main), chargées à mitraille et disposées de manière à prendre les assaillants en enfilade. Le carnage est effrayant. Les assaillants sont pressés les uns contre les autres ne pouvant ni s'échapper ni se dissimuler. La cavalerie bretonne charge les survivants et c'est le massacre : 4000 Anglais perdent la vie. Cette écrasante victoire remportée par Jean Bureau sur John Talbot est décisive.

Le 9 octobre 1453, au château de Montferrand, près de Bordeaux, était signé le nouveau traité qui donnait pour toujours la Guyenne à la France. La ville de Bordeaux perdait ses privilèges, le droit de battre monnaie, celui de voter l'impôt…

3/ La fin de la chevalerie ?

A/ Création des lances

Ordonnance de Louppy-le-Châtel de 1445.
Charles VII réorganise l'armée.
Lances : unité de base où les compétences de chacun se complètent. Chacune est constituée d'un homme d'armes accompagné de deux archers à cheval, d'un coutilier (armé d'une épée et d'une longue dague), d'un page et d'un valet (ces derniers ne combattant pas en règle générale). 100 lances forment une compagnie.

Les 15 compagnies totalisent 9 000 hommes, dont 6 000 combattants qui forment la *grande ordonnance*. Bientôt, trois nouvelles compagnies sont créées. Cette armée est entretenue de façon permanente et est mise en garnison dans des villes du

royaume qui ont la charge de l'entretenir. Le coût ne repose donc plus sur les finances royales.

En 1448, il crée *la petite ordonnance* : en cas de mobilisation, chaque paroisse (cinquante feux) est tenue de mettre à la disposition du roi un archer bien équipé et bien exercé. Pour compenser les charges qui pèsent sur lui, il est dispensé d'impôt (la taille) : on l'appelle franc-archer. Choisi par les agents du roi, il est tenu au service de ce dernier. Le royaume en compte environ 8 000 et possède enfin une archerie comparable à l'armée anglaise. Ceci n'empêche pas le roi de recruter le cas échéant des mercenaires (une garde écossaise permanente est d'ailleurs constituée[184]). Enfin, l'artillerie est organisée en *parcs* de 24 pièces. Cette artillerie fut utilisée dans un premier temps lors des sièges puis sur les champs de bataille. Au total, le roi peut tabler sur une armée de 15 000 hommes à cheval, mobiles et entraînés.

B/ Évolutions tactiques

La guerre de Cent Ans marque le déclin de la chevalerie. Les chevaliers, modèles de guerriers féodaux, formant des unités de cavalerie lourde constituées par la levée de la noblesse en cas de guerre, sont débordés par les stratégies anglaises.

En France, la tactique de la chevalerie est restée la même depuis le XI^{e} siècle : elle repose sur la charge frontale rangée, grâce aux étriers et aux selles profondes, le chevalier peut tenir sa lance tenue en « chantaîne » c'est-à-dire horizontale, sous le bras, ce qui confère avec l'inertie de son destrier, une puissance dévastatrice considérable.

Depuis le mouvement de la paix de Dieu au X^{e} siècle, L'Église a imposé à l'élite guerrière des règles de conduite. Ainsi pour faire partie de la noblesse, il faut justifier d'une conduite honorable. La guerre est l'occasion pour chaque chevalier français de justifier son statut social: Il doit faire montre de bravoure mais aussi de loyauté sur le champ de bataille. La capture de chevaliers adverses est une bonne source de revenus via la rançon, ce qui fait que les risque d'être tué sont faibles et que l'appât du gain pousse à charger en première ligne au combat.

Cette stratégie de charge frontale est battue en brèche dès le début du XIV^{e} siècle car une haie de piquiers suffit à briser les charges de chevalerie : ainsi à Courtrai, les Flamands ont écrasé la chevalerie française et à Bannockburn, les Écossais ont écrasé la chevalerie anglaise: les chevaliers désarçonnés et engoncés dans leurs lourdes armures sont des proies faciles pour les fantassins. Les guerres écossaises ont permis aux Anglais d'améliorer le principe en organisant leur armée autour de nombreux archers et hommes d'armes à pied (au fur et à mesure les archers armés d'une épée jouent les deux fonctions) protégés des charges par une

haie de pieux. Ce système tactique va permettre aux Anglais d'enchaîner des victoires écrasantes malgré une grande infériorité numérique à Crécy, Poitiers ou Azincourt. D'autre part, ces armées de piétons n'ont que faire du code de l'honneur chevaleresque: en infériorité numérique, il est préférable de neutraliser définitivement un maximum d'adversaires : ainsi à Courtrai, Crécy, ou Azincourt les chevaliers français sont massacrés plutôt que faits prisonniers pour en tirer rançon. De la même manière, les archers anglais très longs à entraîner sont mutilés de manière à ne plus pouvoir tirer.

Levées de mercenaires pour mener la guerre. Cela est rendu possible par l'enrichissement des États et par le besoin d'argent de certaines régions (les Suisses).

Progressivement, les armures évoluent pour être moins vulnérable aux flèches. La cotte de maille est progressivement remplacée par des plates qui couvrent d'abord les membres avant de protéger tout le corps. En fin de conflit, les chevaux sont protégés et moins vulnérables aux flèches, l'artillerie de campagne désorganise les rangs d'archers adverses et permet aux Français de lancer leurs redoutables charges de cavalerie sur l'ennemi dispersé. Cette stratégie reste payante jusqu'aux guerres d'Italie où Marignan reste la meilleure illustration de cette combinaison cavalerie/artillerie, mais progressivement grâce à l'apparition de l'arquebuse, les fantassins suisses puis espagnols, vont s'imposer sur les champs de batailles de la renaissance.

L'apparition de l'artillerie transforme aussi l'art des fortifications. Les murs s'épaississent, on entoure les forteresses de talus pour arrêter les tirs de boulets. À la Renaissance, (que certains font commencer à la fin de cette guerre), les châteaux sont devenus incapables de résister à l'artillerie et se transforment en demeures spacieuses et confortables à habiter. Le château fort, symbole de la féodalité, disparaît. La sécurité devient du ressort d'un pouvoir central, capable de financer une armée permanente. La noblesse perd de son influence au profit de la monarchie.
Dans tous les domaines, cette longue guerre marque la fin de l'âge féodal et le déclin de la civilisation médiévale.

III/ La foi et la culture

1/ Le puissant rôle des abbayes

A/ Cluny

Les débuts
Volonté de réformer l'Église, repose sur la règle de saint Benoit.

Guillaume I[er], duc d'Aquitaine et comte de Mâcon, par un acte rédigé à Bourges le11 septembre 909 (ou 910) donnant le domaine de Cluny « aux apôtres Pierre et Paul », à savoir l'Église romaine, pour y fonder un monastère de douze moines. Le monastère est situé dans le Mâconnais.

Cluny appartient au pape, donc ne dépend pas des évêques et de seigneurs, ce qui la rend indépendante.

Odon de Cluny dirige l'abbaye.

Le monastère obtient le droit de battre monnaie, des écoles sont ouvertes, ainsi que la bibliothèque. À la mort d'Odon, en 942, le rayonnement de Cluny est important.
Mayeul de Cluny : 954-994. Développement de la règle dite *clunisienne* par d'autres monastères, qui forment autour de Cluny un véritable empire monastique de prieurés autonomes mais soumis au gouvernement commun de l'abbé de Cluny. L'affaiblissement de la réforme en Allemagne et en Lorraine va conforter la place de Cluny dans le monachisme. L'ordre s'appuie sur la haute aristocratie, l'empereur, le Roi de Bourgogne, les comtes et les évêques. On fonde de nouveaux monastères clunisiens, on en convertit d'autres en rétablissant la discipline. L'Ordre de Cluny est alors présent dans le Jura, le Dauphiné, la Provence, la vallée du Rhône, le sud de la Bourgogne, le Bourbonnais. Il contient une trentaine d'établissements très dynamiques.

Cluny joue un grand rôle politique, développement de la trêve de Dieu et de la paix de Dieu.
Instrument de la réforme grégorienne.

1098 : fondation de Cîteaux. On critique l'affadissement de la ferveur et le fait de tomber dans les richesses.
Foyer intellectuel et artistique de l'Occident.

2/ Hérétiques et luttes politiques

A/ Qu'est-ce qu'un hérétique ?

Hérétique = scission, choix.
Beaucoup d'hérétiques au V°, moins présents ensuite, renaissent au X° siècle.
Face à elles, l'Église adopte une triple démarche : dogmatique (dénoncer l'erreur), historique (montrer la filiation) et disciplinaire (contrôler l'interprétation des Écritures, sanctionner les déviances).
Les actes des procès permettent de bien les connaître, mais attention aux grilles d'interprétation de la conduite des interrogatoires.

1022 : hérétiques d'Orléans. Procès mené par le roi Robert le Pieux. 12 chanoines sont condamnés et brûlés pour hérésie, c'est le premier bûcher d'hérétique. Expliquer pourquoi on brûle. Lutte politique entre le roi de France et le comte de Blois, réprimer l'hérésie est un prétexte à des luttes politiques.

Ils rejettent la présence réelle, les sacrements, l'Église et les prêtres. Mouvement très spiritualiste, veulent vivre comme les Apôtres. Les hérésies répondent à un idéal ascétique et spirituel.

On cherche des noms pour les nommer alors on utilise des vieux noms : ariens, manichéens.
Vers 1180 les Vaudois à Lyon, les pauvres de Valdès. Les cathares dans le Sud-Ouest. Prônent la pauvreté, un rejet du monde.

B/ Nostalgie des origines

« L'hérésie naît d'une exigence ou d'un refus » Goug p. 198.
Souci d'imiter le Christ, ce qui prouve que les populations sont christianisées. Pauvreté absolue, mendicité. Abandon des richesses. Volonté que tous puissent prêcher la parole de Dieu, y compris les laïcs et les femmes. Va contre le monopole des clercs. Rejet des crucifix, des saints, du culte des reliques, des prières pour les morts. Volonté de revenir à l'état des apôtres. Refus de l'alimentation carnée.
Certitude élitiste d'être les parfaits, les seuls à pouvoir se sauver. Les autres sont condamnés, le monde, en proie au Malin, est lui aussi condamné.

« Les hérétiques semblent arrimés au passé, au christianisme des premiers siècles et déroutés par les innovations du culte. » p. 199

Si on rejette les richesses alors on rejette aussi la propriété privée, l'hérésie se fait politique. De même rejet des serments, ce qui dissout les liens de la société féodale. Rejet de l'eucharistie, donc de la messe, qui unifie les chrétiens. Rejet de la sexualité donc mise en danger de l'espèce humaine.

La frontière entre hérésie et réforme est parfois fragile, saint François a frôlé l'hérésie.

L'Église, en classifiant et en catégorisant, fabrique aussi l'hérétique. Elle rejette des personnes qui ont pu seulement faire des erreurs.

C/ La réponse de l'Église

Répression certes, mais pas seulement. L'Église a compris qu'il fallait aussi faire des réformes.
1199 : canonisation d'Homebon de Crémone, premier laïc et premier marchand canonisé.
Création des Tiers ordres : permet de mener une vie professionnelle et d'insérer un ordre religieux.
Naissance des Dominicains et des Franciscains pour répandre la parole et pour prêcher. Le prêche est plus efficace que le glaive.
Argumenter contre les hérétiques pour les convertir, on croit à l'argumentation rationnelle, grande confiance dans la raison.

1148 : l'hérésie est assimilée à un crime de lèse-majesté. Du coup elle est forcément politique, ce qui la rend encore plus condamnable.

1231 : création de l'Inquisition, Grégoire IX. = enquête. Confiée aux Dominicains.

« La pratique inquisitoriale a modifié la procédure judiciaire et constitué un progrès un progrès par rapport aux procédures accusatoires. » p. 202.
« Le rejet des innovations, la volonté de s'en tenir à une lecture littérale des Écritures, le refus du mariage font des hérésies un processus de type fondamentaliste. Leur échec vient autant de la répression qui les frappe que de leur démarche anachronique. » p. 203
L'hérésie, c'est le choix du passé.

3/ Urbanité et civilité

a/ Le cadre de la ville

Expliquer notion de courtoisie, qu'est-ce que l'urbanité.

b/ La cuisine au Moyen Age

Jusqu'au XV^{e} siècle, les paysans comme les seigneurs, se nourrissaient du produit de leurs terres, de poissons, de pâtés de viande, de volailles et cochonnailles. Tous les paysans n'étaient pas prospères au point de manger de la viande tous les jours, mais la plupart n'étaient pas aussi malheureux qu'on pourrait le penser. Bien entendu, il y avait des périodes de famines, d'épidémies. Les paysans étaient alors parmi les premiers touchés. Mais dans les périodes fastes, ils savaient parfaitement accommoder ce que la nature mettait à leur disposition.

Dans les livres d'histoire, on présente souvent les paysans comme de pauvres hères, se nourrissant de racines et d'herbes. C'est mal interpréter le vieux français. Les racines étaient en fait toutes les plantes du potager poussant sous terre, les carottes, navets, betteraves, radis… Quant aux herbes, on l'aura compris, c'était les herbes aromatiques tels que le thym, le persil, la ciboulette, la sarriette, le laurier-sauce, la coriandre, la sauge. Il ne faut pas oublier non plus les choux, les haricots, les fèves, les lentilles, les salades, les échalotes, l'ail etc… Les fruits étaient aussi beaucoup consommés, natures, confits au miel (abricots, gingembre, oranges, citrons), les fruits secs (raisins, amandes, noix, noisettes).

Avant le XIII^{e} siècle, on cuisinait dans la cheminée. On rôtissait les viandes à la broche ou on mijotait « au pot », c'est à dire dans des marmites (d'où le nom « potage » désignant à l'époque, tous les plats de viande et légumes cuits ensemble dans une marmite). On pouvait tenir les sauces et aliments au chaud dans de petits poêlons placés dans un récipient garni de braises, au sommet de chaque chenet. Destiné au même usage, la cheminée pouvait aussi être équipée d'un « potager », plaque de pierre dont les trous garnis d'un réceptacle en fer contenaient des braises.

A cette époque, on appréciait particulièrement les pâtés de viande, de poissons, de légumes. Ils étaient faciles à consommer, pouvaient se consommer froid et surtout ne nécessitaient que l'usage du couteau. La vaisselle était plus que limitée, le «tranchoir» (épaisse tranche de pain rassis, qu'après le repas on jetait aux chiens) remplaçait l'assiette, la fourchette n'existait pas encore (elle fut importée beaucoup plus tard d'Italie par Catherine de Médicis). On piquait donc la viande avec son couteau et souvent on partageait son gobelet avec son voisin. Quant à la cuillère, elle était souvent personnelle, fabriquée en corne ou tout simplement en bois.

La cuisine médiévale faisait une large place aux épices (clou de girofle, gingembre et son cousin le garingal, le cumin, la muscade, la cannelle, les différents poivres, la

cardamome, les graines de pavot, l'anis et le coûteux safran). On a souvent dit que les épices servaient à masquer le goût prononcé de la viande peu fraîche, voire faisandée. C'est en partie inexact, car, à part le gibier qui se consommait «avancé», la législation sur la fraîcheur de la viande vendue par exemple au marché était draconienne. Le «chaircutier» qui était pris à vendre une viande avariée encourait le pilori pour une durée variant en fonction de la gravité de la faute.

L'usage grandissant des épices vient sans doute de l'occupation arabe en Espagne (les Pyrénées étant vite traversées). De même, les croisés revenant du Moyen-Orient, rapportaient d'autres habitudes alimentaires.

Le sel était beaucoup utilisé, d'autant que son commerce était libre à cette époque (c'est Philippe VI de Valois qui plus tard en fit un monopole d'état, et créa la Gabelle, impôt sur le sel). Les plantes aromatiques du jardin (thym, menthe, serpolet, etc…) étaient aussi beaucoup utilisées pour relever le goût des mets. Les graines de sénevé broyées mélangées à du moût de raisin donnèrent la moutarde (on voit l'étymologie du mot : moût ardent), condiment encore utilisé de nos jours. Quant au vinaigre (souvent aromatisé avec des herbes du jardin), il était souvent remplacé par du verjus (préparé à base de raisins verts ou de feuilles d'oseille).

Quant au sucre, il était connu sous différentes formes (pain de sucre, moulé, sous forme de cône blanc et très dur, sucre cristallisé, candi, parfumé à la rose, à la violette etc…) mais il restait trop rare et trop précieux (car importé du Moyen-Orient) pour être utilisé en cuisine (le miel faisait l'affaire depuis toujours), il était donc surtout utilisé par les apothicaires.

Le pain étant l'aliment de base par excellence, il était préparé sous une multitude de formes : pain commun, pain de ménage (faits à la maison), pain reboulet (pour les pauvres), pain de chapitre (à base de gruau, pour les moines), pain raté (vendu une fois par semaine à moindre prix), pain tranchoir (coupé en larges tranches pour servir d'assiette), pain aromatisé à l'anis etc…

Que buvait-on au moyen-âge ? La cervoise (bière) des Gaulois était toujours autant appréciée, et consommée dans toutes les régions. Le vin, bien entendu, fabriqué dans toute la France (le climat relativement doux de l'époque le permettait) était bu jeune, faute de savoir le conserver. On le mettait en tonneaux et on ne le gardait pas plus d'un an. Il en existait une grande variété : le vin gris de Paris, le vin de Bourgogne, le vin vermeil, jaune, le vin de paille (liquoreux), des vins étrangers (Italiens, Grecs, Espagnols…), des vins aromatisés avec différentes épices (hypocras), l'hydromel (à base de miel). L'eau n'était guère prisée, il faut dire qu'à Paris, ceux qui n'avaient pas la chance d'avoir un puits et n'avaient pas les moyens de se payer cette eau devaient se contenter de l'eau de la Seine qui n'était guère engageante et source de maladies.

Après avoir évoqué les nourritures et la façon de les préparer, penchons nous sur la façon de les consommer… Nous serions surpris au moment de passer à table. La table consistait en longues planches placées sur des tréteaux que l'on dressait pour le repas et faisait disparaître, ce dernier achevé (d'où le terme «mettre la table»). Avant de passer à table, on devait se laver les mains (comme le mentionne le «Mesnagier de Paris»), usage qui s'est perdu dans les siècles qui ont suivi. Un serviteur passait parmi les convives avec une serviette et de l'eau parfumée dans une aiguière (au moins dans les maisons aisées), il pouvait repasser aussi entre les plats, car le manque de fourchette impliquait que l'on utilisait les doigts pour aider le couteau et la cuillère ! Dans les repas de fête, le nombre de plats était incroyable et ces derniers n'étaient pas présentés dans l'ordre qui nous semblerait logique à notre époque. On pouvait commencer par un plat sucré, puis continuer par du salé. Un entremet sucré pouvait être proposé entre deux plats salés. Réputé pour faciliter la digestion, le fromage terminait souvent le repas. La grande quantité de plat n'impliquait pas que chaque convive goûtait à tout (heureusement !), chacun prenait ce qu'il voulait ou ce qu'il pouvait (les plats n'étant pas toujours à portée). Des plats inconcevables à notre époque étaient servis, tels ces volailles reconstituées après cuisson, cygne dans son habit de plume, paon revêtu, tortues frites aux groseilles etc… Toujours dans les grandes occasions, des jongleurs, des troubadours pouvaient divertir les convives. Le soir, à la veillée, on dégustait des oublies (crêpes), des gaufres, tartes, galettes et beignets, des fruits secs mais aussi des dattes et du gingembre confit (que les croisés avaient appris à apprécier).

Comme on l'a constaté, le moyen-âge n'est pas la période d'obscurantisme que l'on pourrait imaginer. Bien sûr, le luxe et le raffinement de certains plats ne se trouvaient pas dans tous les foyers. Mais les arts de la table, bien que très différents de ce que nous connaissons, étaient remarquables. Bien des gourmets aimeraient faire un saut dans le temps pour goûter ces nourritures si différentes et apprécier l'art de recevoir de nos ancêtres

Le verjus

Le verjus étant un ingrédient essentiel de la cuisine médiévale, nous nous devions de nous pencher sur sa composition, son utilisation ainsi que ses bienfaits.

Le verjus, comme son nom l'indique, est un jus vert, plus ou moins acide, en fonction des éléments qui le composent. On pouvait faire du verjus à partir de raisins verts, pommes ou poires acides, baies sauvages ainsi qu'à partir d'agrumes, voire de grenade dans les contrées qui le permettaient. Il était malgré tout préparé essentiellement à partir de raisins verts, soit cueillis avant maturité, soit acides de par leur variété. Comme on ne savait pas arrêter la fermentation de ce produit naturel, on y ajoutait un peu de sel quand on voulait le garder plusieurs mois.

« La plus commune façon de faire le verjus en ce pays est de cueillir les grappes verdes des raisins de treilles, ou raisins non encore mûrs que l'on trouve aux vignes après vendanges faites, puis de les fouler, et [en] exprimer [le jus] en pressoir, à la façon des raisins mûrs... Mettez... le jus de telles grappes en tonneaux et le salez, incontinent après qu'il aura jetté toute son écume par ébullition, comme le moût. » (Charles Estienne et Jean Liébault, L'Agriculture et Maison rustique, 1572, article de Jean Louis Flandrin*).
Une recette de verjus d'oseille tirée du Ménagier de Paris :
Broyez bien l'oseille sans les tiges et délayez-la dans du vieux verjus blanc; ne la passez pas mais qu'elle soit bien broyée. (Sauces non bouillies - 270).
Ce verjus peut également être fait avec un mélange persil et oseille ou feuille de blé, ou avec des bourgeons de vigne.

Le verjus se consommait généralement assez rapidement et était remplacé en hiver par du vinaigre. Le verjus était plus subtil, moins acide que le vinaigre et rentrait dans la composition de mets plus raffinés (volailles etc...). Le goût des français pour les saveurs acides était très prononcé au 14e siècle, mais au fil des siècles celui-ci s'est estompé. Dans le Viandier de Taillevent (bibliothèque nationale), le verjus entrait dans la composition de plus de 40% des recettes, contre 13% dans un recueil de recettes du 17e siècle (Le Cuisinier Français) avec un produit plus doux à base d'agrumes.

Le verjus, prisé pour ses qualités gustatives avait aussi une certaine réputation médicinale. C'était un produit dit « froid », censé calmer les douleurs gastriques (!) contrairement aux épices (auxquelles on l'associait souvent) qui étaient réputées « chaudes ». Selon Jean Louis Flandrin*, les saveurs acides étaient supposées « ouvrir les conduits du corps à l'aliment digéré ».

Au moyen-âge, le verjus était utilisé partout en Europe. Appelé « agresta » en latin (Liber de Coquina et le Tractatus de modo), « agresto » en italien (Maestro Martino), « agraz » en allemand (Ein Buch von guter spise), « agras » en catalan (Libre de Sent Sovi), « verjons » en anglais (forme of cury) on le retrouve aussi au moyen-orient, c'est le « gur » chez les perses, l'« hisrim » chez les arabes). Il a traversé les âges, et on peut le trouver de nos jours dans certaines épiceries fines, sur Internet…. Il s'accommode très bien avec le canard, le foie gras, les salades périgourdines et autres mets de nos campagnes. Personnellement je l'utilise dans une recette de confiture d'oignons (accompagnement idéal du foie gras) bien moins acide et plus parfumée que la recette traditionnelle au vinaigre.

c/ La vie en ville

En ville s'opposent les marchands et les arts majeurs au peuple.

Les villes sont dirigées par des conseils (consuls ou échevins). La ville est démocratique. Elle accueille beaucoup de pauvres qui sont aidés par l'Église.

Dans les villes se développent les universités, les écoles, les théâtres, le commerce et l'artisanat. Lieu d'échange et de création.

La ville supplante le château comme lieu de création, la ville est différente de la campagne, mais les deux sont liées.

IV/ Le travail et l'économie

1/ Les serfs et le servage

La population est insérée dans des liens de dépendance. C'est une mesure de protection et de survie. Les serfs représentent de 5 à 45% de la population rurale, selon les lieux et les époques.

Au XI^{e} plus de serf en Champagne et dans le Hainaut. Au XIII^{e} 25% de serfs dans le comté d'Oxford, 60% à York.
Le chevage : tous les ans le serf se présente avec 4 deniers sur la tête pour les donner au seigneur. La somme est petite, ce qui compte c'est l'asservissement au seigneur, pas le gain économique.
Le seigneur est maître du patrimoine du serf à sa mort. C'est le droit de main morte : la main du serf, morte, ne peut transmettre les biens. Le serf ne peut se marier en dehors de son village. Sinon il doit payer une taxe de formariage à son seigneur. Moyen de récupérer une partie du manque à gagner par la perte de main d'œuvre.

Le seigneur n'a pas le droit de vie et de mort, le serf n'est pas une marchandise que l'on peut vendre. Certains serfs deviennent très riches et augmentent dans la hiérarchie sociale. L'ascenseur social existe. Ils peuvent aussi devenir libres.

2/ Les foires de Champagne

A/ Naissance

« Moi, Thibaud, comte de Blois, je rends et concède à perpétuité aux hommes du vieux marché de Provins la foire de Saint-Martin. » 1137, diplôme de Thibaud II, comte de Champagne (1093-1152)

Marchandises : textile, épices, alun, objets de luxe. Aux XII^{e} et XIII^{e} les foires de Champagne sont les plus importantes d'Europe. Point de rencontre des marchands du nord et du sud. Pourquoi ? Pas plus davantage que les villes de Lyon, Metz ou

Cologne. Attirent les hommes d'affaires flamands et italiens. Augmentation du volume et de la valeur des échanges, renaissance de la monnaie d'or à côté de l'argent.

Les foires naissent à Provins, Bar sur Aube et Lagny. Elles sont à proximité des forteresses et des abbayes. Elles durent 10 à 15 jours, ensuite plusieurs semaines. Thibaud promet de protéger les marchands qui se rendent aux foires des attaques des brigands. Il met sur pied une police pour assurer la sécurité des routes, cela rassure les marchands.
Gain d'argent : péages, amendes, locations. Rapportent 15 000 livres en 1212 et 5000 en 1296.

A Saint Denis foire du Lendit qui rapporte beaucoup au roi de France. Les foires existaient déjà, mais elles doivent tout aux comtes. En modifiant les sites et en changeant les dates du calendrier ils ont permis leur essor. Création d'une police des foires, chargée de maintenir l'ordre et de surveiller les poids et mesures. Instauration de la paix des marchands pour sécuriser les déplacements.

B/ Organisation

Lagny : janvier-février ; Bar-sur-Aube : février-mars ; Provins : mai-juin ; Troyes : juillet-août ; Provins : septembre-octobre ; Troyes : novembre-décembre.
Les foires durent entre 2 et 3 semaines, jamais plus de 6 semaines d'écart entre les foires. Ainsi toute l'année est couverte. Les foires sont sur les voies navigables de l'Aube et de la Marne, et à proximité de la Seine. Reims est exclu car appartient au roi de France, non pas au comte.
Les marchands italiens achètent des maisons sur place et installent des changeurs et des résidents pour contrôler le commerce. Ils communiquent régulièrement avec leur maison mère pour la tenir informée des tendances du marché.
Les paiements sont compliqués car il y a de nombreuses monnaies à changer.
Les Flamands vendent leurs draps aux Italiens qui ensuite les retravaillent. Cuir de Sienne, soie de Lucques, poivre, cire, alun.
Les foires ont leur propre sceau, leurs gardes sont consultés en cas de litige juridique. Tribunal de commerce, leurs décisions sont appliquées partout en Europe. Si un marchand ne paye pas, tous ses compatriotes se voient interdire l'accès à la foire tant que l'affaire n'est pas réglée. Cela rassure les vendeurs.
L'Eglise ne condamne ni le crédit ni le prêt à intérêt mais l'usure, c'est-à-dire les taux excessifs. Création de la lettre de change. On paye beaucoup à crédit. Les foires sont le pôle financier de l'Europe. Les prêteurs y viennent pour prêter de l'argent et ainsi s'enrichir.

C/ Mutations

Vers 1300 déclin des foires. L'argent ne rapporte plus autant d'argent. Déclin financier puis déclin commercial. Pourquoi ? En 1277 les Italiens ouvrent la route du détroit de Gibraltar. Ils préfèrent alors faire leurs achats en Angleterre et dans les Flandres, moins onéreux, plutôt qu'en Champagne.
Les marchands deviennent aussi sédentaires. Ils ne veulent plus se déplacer mais préfèrent résider dans la même ville, c'est un gain de temps. Lyon et Genève prennent la place. En Italie les villes de Milan et de Florence traitent elles-mêmes les draps. Elles achètent la laine en Angleterre et font ensuite toute la fabrication. Un capitalisme industriel a dépassé le capitalisme financier et commercial.

Crise à Sienne et à Florence. Les entreprises de Cologne ou de Flandres vendent moins, donc moins de rentrée d'argent. Elles ne peuvent plus honorer leurs dettes, donc les prêteurs italiens ne peuvent pas se faire rembourser. Les banques font faillites. Les banques s'étaient liées entre elles pour minimiser les risques, mais en cas de faillite de l'une les autres sont aussi attirées.
La Champagne est rattachée au royaume de France, or le roi favorise Paris plutôt que les villes de Champagne. Les foires deviennent régionales et non plus internationales.

3/ Les métiers dans la ville

A/ Qu'est-ce qu'un métier ?

Le monde des métiers urbains

Métier : réunion d'artisans qui exercent une profession identique et acceptent de se soumettre à des obligations communes qu'ils ont eux-mêmes fixées.
Ce sont les guildes des marchands. Ce sont aussi des associations de secours mutuel contre les accidents.

Boucherie, boulangerie, tisserands, teinturiers, cordonniers. Les membres d'un métier établissent des règlements, jugent les cas de litiges et de fraudes.
Il y a une maison des métiers, où les membres peuvent se réunir, et où l'on conserve les étalons des poids et mesures et la balance.
Le métier est aussi un lieu de formation : on forme les apprentis pour qu'ils puissent exercer le métier.
Les métiers ont leur propre sceau, ils ont leur saint patron, les membres s'entraident en cas de mort, maladie, accident.
Un bâtiment peut servir de lieu d'habitation et de fabrique, avec une échoppe au rez-de-chaussée. (Orfèvres).

Les villes achètent leurs marchandises dans les campagnes, ce qui permet d'intégrer les deux mondes.

B/ Rôle politique

Les métiers jouent un rôle politique, ils affirment l'indépendance des villes par rapport au pouvoir central. Ils peuvent être manipulés par l'aristocratie urbaine, fusionner avec elle, ou s'opposer à elle. En Italie les métiers forment le *popolo*, et le *popolo grasso* fusionne avec l'aristocratie. En Allemagne les métiers s'opposent aux seigneurs, aux évêques, aux princes. Ils veulent être indépendants.
1413 : révolte de la Grande Boucherie à Paris menée par Simon Caboche. L'origine en est la volonté royale d'augmenter le nombre de bouchers dans Paris, ce qui réduit les pouvoirs de ceux qui existent. Caboche est lié au parti bourguignon, les cabochiens se font massacrer par les Armagnacs en 1416.

Conclusion

Impossible de conclure sur le Moyen Age. Cette période de plus de 1000 ans ne se termine pas en 1492 avec la découverte de l'Amérique. Il y a des mutations, des transformations, mais aucun brusque changement. La civilisation médiévale dure encore aujourd'hui, par bien des aspects. Le MA c'est la continuité de Rome. La véritable rupture intervient avec la révolution française, qui se voie comme un point de départ, et qui rejette ce qui lui est antérieur.